

*ouvre de nouveaux horizons*

9^e conférence agricole départementale

"Renouvellement des générations : le défi de la transmission en Charente-Maritime"

Le Président Dominique BUSSEREAU indique en introduction que la transmission des exploitations agricoles est particulièrement difficile dans le contexte actuel. Elle l'est du fait de la crise agricole, qui peut décourager les porteurs de projet. La complexité de la transmission est également liée aux problématiques foncières, en raison de l'urbanisation, de l'éclatement des exploitations mais aussi à la difficulté pour les cédants de transmettre leur foncier.

Comme le rappelle Luc Servant, Président de la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, ce sujet n'est pas nouveau mais prend de l'ampleur et est de plus en plus décisif. La transmission se trouve à la croisée d'enjeux multiples : le maintien de l'élevage et plus largement de l'activité agricole sur le territoire, le maintien des paysages... Dans un contexte économique incertain et avec des dynamiques de transmission en pleine mutation, il est nécessaire se pencher sur la question dans son ensemble.

Roger Le Guen, sociologue et Professeur émérite à l'ESA d'Angers :

La transmission ne se résume pas à une transaction financière : les aspects humains et sociaux sont cruciaux. Le contexte agricole a changé : les agriculteurs doivent être très flexibles et traversent continuellement des crises, les liens sociaux sont plus nombreux et plus faibles, l'usage des équipements est devenu plus important que la propriété..., dans une société qui raisonne de plus en plus à court terme. L'information est devenue un facteur de production en tant que tel. Dans un monde qui tend vers la spécialisation, l'incompréhension des acteurs est un enjeu à surmonter.

En 2010, seul un tiers des agriculteurs savaient à qui ils souhaitaient transmettre. L'incertitude profite au phénomène d'agrandissement, d'où l'intérêt d'anticiper la transmission.

On observe un phénomène de départs précoces, qui ont pour conséquence l'agrandissement des exploitations voisines. Par ailleurs, de plus en plus d'agriculteurs qui partent en retraite choisissent de rester sur leur exploitation.

Du côté des porteurs de projets, ils sont de plus en plus formés, et choisissent souvent de travailler ou de voyager avant de s'installer. Ils souhaitent être acteurs de leurs projets, et sont de plus en plus pluriactifs. Les porteurs de projets ne manquent pas, et on observe une féminisation et une augmentation des candidats qui s'installent «Hors Cadre Familial" (HCF). Il est rappelé par les Jeunes Agriculteurs et le Point Accueil Installation que de nombreux candidats en HCF n'ont pas toujours conscience de la réalité du métier d'agriculteur, et qu'il faut rester vigilant vis-à-vis de ces profils. Il est nécessaire de prendre le temps et de se former pour s'installer correctement. La majorité de ces porteurs de projet cherchent des formes individuelles d'installation, en lien avec une démarche de réalisation d'un projet personnel, alors que la transmission est plus facile dans le cadre sociétaire.

Les collectivités territoriales peuvent jouer un rôle dans la transmission. Diverses actions ont été menées en France pour favoriser la transmission. Ce que l'on observe est que trop souvent, les collectivités mènent des projets multi-acteurs en se basant sur l'attente sociétale qui peut être inadaptée à l'agriculture locale.

*ouvre de nouveaux horizons***Intervention de la Chambre d'agriculture et du Département :**

La chambre d'agriculture a mis en place un Point Accueil Transmission en partenariat avec la MSA afin d'accueillir et d'accompagner les cédants.

La Chambre d'agriculture a mis en œuvre une mission "installation transmission" en Saintonge Romane pour caractériser les cédants, et ainsi mieux les accompagner, ainsi que les nouveaux installés. 54% des exploitants en Saintonge Romane ont plus de 50 ans, et chez les 50-54 ans la transmission est assurée pour seulement 30% d'entre eux. La transmission assurée concerne à 97% pour les transmissions dans le "cadre familial". Ce constat est à l'image des phénomènes de transmission que l'on observe à l'échelle nationale.

Le Département accompagnait les porteurs de projets au travers d'un prêt à taux zéro. En 2017, il a été remplacé par une aide directe à l'investissement de 5 000 €. Les 12 dossiers traités depuis le lancement de l'aide à la mi-septembre témoignent de la pertinence du dispositif mis en place. Par ailleurs, le département accompagne le Point Accueil Installation et la Chambre d'agriculture pour leurs actions en matière d'accompagnement des porteurs de projet.

Table ronde : "Mieux anticiper pour favoriser la transmission"

Transmettre son exploitation, c'est aussi transmettre une partie de sa vie. Le repreneur doit être meilleur que le cédant : il doit pouvoir être en mesure de rembourser son investissement, mais aussi de vivre de son métier. Le cédant et le repreneur doivent trouver un compromis de vente qui permette pour l'un de valoriser correctement son patrimoine, et pour l'autre de limiter son endettement.

Une transmission qui n'est pas anticipée est souvent subie. C'est pourtant très souvent le cas chez les adhérents du CGO (Centre de Gestion Océan), qui la plupart du temps font appel à leurs services quelques mois, voire quelques jours seulement avant leur départ en retraite. La Safer fait la même observation, avec des cédants qui viennent à eux seulement lorsque la situation devient délicate.

Face à cette situation, le CGO prévoit d'organiser prochainement des réunions d'information à l'intention des cédants pour les sensibiliser à ces questions.

Les dispositions fiscales incitent les exploitants à créer des sociétés, ce qui leur permet d'échapper à tout contrôle. En effet, dans le cadre de holding, ni la DDTM, ni la SAFER (qui ne peut préempter seulement quand 100% des parts sociales sont cédées) n'ont de possibilité de contrôle ou d'intervention. Ce système favorise également les grands groupes financiers qui peuvent investir des montants considérables dans le foncier, et mettre à mal l'installation et la transmission.

Les contraintes liées au statut du fermage ont également été interrogées, avec une proposition de « toiletter » ce dernier, de manière à garantir les droits de l'exploitant sans faire fuir les propriétaires.

Comment anticiper sa transmission ?

Le cédant doit préparer sa transmission dès 55 ans. Il doit alors se poser les questions de l'année de départ en retraite, du montant de retraite qu'il souhaite, et s'il souhaite vendre ou transmettre. L'évaluation de l'entreprise, le dédommagement des enfants, l'imposition sur la vente etc... sont autant de questions qui doivent également être posées et approfondies.

Témoignage d'un cédant et d'un nouvel installé

Julien Ceyral est un jeune installé sur l'exploitation « Le Bois du Treuil » à St Saturnin du Bois sur une exploitation céréalière en bio, avec meunerie et boulangerie. Fils de viticulteur mais ne souhaitant pas reprendre l'exploitation familiale, il a utilisé tous les outils mis à sa disposition pour s'installer. Il s'est inscrit au Répertoire Départ Installation, est passé au Point Accueil Installation, et a réalisé un stage de parrainage



ouvre de nouveaux horizons

avec la Chambre d'Agriculture. Pour lui, les relations humaines à la fois avec le cédant et les associés sont primordiales. Le stage de parrainage a été un élément clé de la réussite de son installation.

CONCLUSION

Transmettre son exploitation, c'est transmettre l'œuvre de toute une vie. C'est ce qui rend la transmission complexe et parfois délicate. Il existe de nombreux outils pour la favoriser, mais ils sont sous-utilisés. Il est nécessaire de mettre l'accent sur l'anticipation, d'accompagner et d'informer les cédants bien en amont de leur départ en retraite. Le dialogue entre les centres de gestion, la SAFER et la Chambre d'Agriculture est à développer dans l'intérêt d'une transmission réussie. Un réel accompagnement du cédant sur l'aspect humain est également à développer. Du côté des porteurs de projet, se former correctement et prendre le temps de la réflexion est nécessaire pour garantir une installation réussie.